



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1999 B 00360

Numéro SIREN : 542 065 479

Nom ou dénomination : PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA

Ce dépôt a été enregistré le 13/12/2016 sous le numéro de dépôt 20599

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 28 octobre 2016

L'an deux mille seize et le vingt-huit octobre à quatorze heures, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis au 75, avenue de la Grande-Armée à Paris 16ème, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

**DEMISSION DE M. DENIS MARTIN ET COOPTATION DE M. MAXIME PICAT EN QUALITE
DE NOUVEL ADMINISTRATEUR**

M. Carlos TAVARES indique au Conseil qu'en conséquence des évolutions du Comité Exécutif du Groupe PSA annoncées début août 2016, M. Denis MARTIN a démissionné de son mandat d'administrateur de PCA, par lettre en date du 22 septembre 2016.

Le Conseil prend acte de cette démission.

M. Carlos TAVARES expose qu'il est souhaitable de procéder à la cooptation d'un nouvel administrateur et propose de coopter comme administrateur M. Maxime PICAT, en remplacement de M. Denis MARTIN, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera, en 2022, sur les comptes de l'exercice 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité des présents de coopter M. Maxime PICAT en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Denis MARTIN, démissionnaire, et ce, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui statuera, en 2022, sur les comptes de l'exercice 2021.

La ratification de la cooptation de M. Maxime PICAT sera proposée à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

M. Maxime PICAT, présent à la réunion, remercie le Conseil pour cette nomination et déclare accepter cette fonction et satisfaire aux exigences de la loi en matière de cumul de mandats.

Puis, M. Carlos TAVARES indique que M. Maxime PICAT peut maintenant prendre part aux délibérations du Conseil.

**Certifié Conforme
Le Directeur Général**



Xavier CHEREAU